



LICENCIEMENT SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE

FORMATION EN E-LEARNING

Le licenciement sans cause réelle et sérieuse expose employeurs et salariés à des enjeux majeurs, tant sur le plan juridique que financier. Cette formation vous apportera une maîtrise approfondie des critères d'appréciation, des erreurs à éviter, ainsi que des recours et indemnités applicables. À travers une approche pratique et jurisprudentielle, elle vous permettra de développer des stratégies efficaces pour sécuriser vos dossiers et défendre au mieux les intérêts de vos clients dans le cadre de conflits du travail.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser les notions constitutives d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, et les manières de le prévenir.
2. Comprendre les tenants et les aboutissants procéduraux et indemnitaires relevant du licenciement sans cause réelle et sérieuse.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Le licenciement en droit français

1. Définition du licenciement
2. Les différents types de licenciement
 - a. Le licenciement pour motif personnel
 - b. Le licenciement pour motif non personnel

II. La cause réelle et sérieuse

1. Définition de la cause réelle et sérieuse
2. Les critères d'appréciation
3. Les erreurs à éviter

III. La procédure de licenciement sans cause réelle et sérieuse

1. Les étapes de la procédure de licenciement
2. Les obligations de l'employeur
3. Les droits du salarié

IV. Les conséquences du licenciement sans cause réelle et sérieuse

1. Le recours devant le Conseil de prud'hommes
2. Les indemnités et dommages-intérêts
3. Le barème Macron : indemnités prud'homales
4. La réintégration du salarié

V. La prévention du licenciement sans cause réelle et sérieuse

1. Les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines
2. Les dispositifs de médiation et de conciliation
3. Les alternatives au licenciement

VI. Conclusion

1. Perspectives pour l'avenir
2. Etude de cas jurisprudentielle sur le licenciement sans cause réelle et sérieuse

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----